

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grand Challenges Canada / Grands Défis Canada

MaRS Centre, West Tower, 661 University Avenue, bureau 1720, Toronto, Ontario, Canada M5G 1M1

Tél. 416.583.5821 Téléc. 416.978.6826 Courriel info@grandchallenges.ca



Demande de propositions

Fournisseur.euse.s de services de conseil aux entreprises

Date limite de dépôt :

Première phase : le 18 septembre 2026 à 23 h 59 HNE

Numéro de référence de la DP : RFP-VA-2026-09-18

Introduction

OBJECTIF DE GRANDS DÉFIS CANADA

GRAND CHALLENGES CANADA/GRANDS DÉFIS CANADA (« **Grands Défis Canada** » ou « **GDC** ») est à la recherche d'un ou de plusieurs entrepreneurs pour soutenir les innovateur.trice.s soutenus par l'équipe de gestion de portefeuille de GDC au cours de l'année civile 2027.

Le ou les entrepreneurs seront responsables de fournir un soutien consultatif (non financier) aux entreprises, dans le cadre du portefeuille d'innovations de Grands Défis Canada, en tant que fournisseur.euse.s de services de conseil aux entreprises. Le ou les entrepreneurs sélectionnés se concentreront sur le renforcement des capacités des innovateur.trice.s à tester, déployer et pérenniser leurs innovations à long terme. Le ou les entrepreneurs sélectionnés fourniront une combinaison de soutien léger, fondé sur les cohortes, et de services de conseil personnalisés, en fonction du stade et des besoins des innovateur.trice.s. Le soutien peut prendre la forme d'échanges individuels, d'apprentissages en groupe, de formations en ligne ou de l'élaboration de ressources.

Les domaines de soutien aux innovateur.trice.s que le ou les entrepreneurs fourniront comprennent, entre autres : les stratégies financières, les modèles opérationnels, le leadership et la gouvernance, l'orientation sur les marchés et au sein des systèmes gouvernementaux, le suivi et l'évaluation, et plus encore. Grands Défis Canada accepte les candidatures émanant de particuliers, d'organisations et de consortiums¹, et n'attend pas des candidat.e.s qu'ils couvrent individuellement l'ensemble des domaines d'expertise mentionnés. Les candidat.e.s doivent déterminer les domaines où ils peuvent apporter le plus grand soutien.

Cette demande de propositions (ou « **DP** ») invite les candidat.e.s qualifiés (chacun.e, un.e « **Candidat.e** ») à soumettre des propositions (chacune, une « **Proposition** ») pour les services décrits plus en détail à l'article 1.4. Le ou les candidat.e.s sélectionné.e.s concluront un contrat avec Grands Défis Canada.

¹ Pour les consortiums, une organisation doit conclure un accord avec GDC au nom du consortium.

Partie 1 : À propos de cette occasion

1.1 À propos de Grands Défis Canada

Grands Défis Canada s'engage à soutenir les Idées audacieuses ayant un grand impact® dans le domaine de la santé mondiale. Financé par le gouvernement du Canada et d'autres partenaires, Grands Défis Canada stimule l'innovation qui sauve et améliore des vies au Canada et dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Depuis sa création, Grands Défis Canada a soutenu plus de 1 600 innovations dans 100+ pays.

Grands Défis Canada investit tout au long des étapes de preuve de concept et de déploiement à l'échelle, aux côtés d'innovateur.trice.s se situant à différentes étapes de ces parcours : ceux qui en sont encore à valider leurs innovations et à générer des données probantes; ceux qui définissent et testent leurs innovations avec des partenaires clés et sur des marchés cibles en vue de leur déploiement à l'échelle; et ceux qui déploient activement leur innovation à l'échelle avec ces partenaires.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.grandchallenges.ca, où vous trouverez notamment notre dernier rapport annuel dans la section « À propos de nous ».

1.2 À propos de cette occasion

Grands Défis Canada finance des innovations qui sauvent et améliorent des vies, en s'attaquant à des problèmes complexes de santé et de développement dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. GDC reconnaît que le déploiement à l'échelle et la durabilité des interventions fondées sur des données probantes sont essentiels pour garantir que les communautés et les populations les plus mal desservies sont atteintes et soutenues pour faire face à ces défis. Nous reconnaissons aussi que les défis organisationnels et opérationnels constituent souvent des obstacles au déploiement à l'échelle. Pour y remédier, GDC fournit des services de conseil afin d'aider les innovateur.trice.s à prendre les décisions concrètes qui détermineront la manière dont ils se développeront, que ce soit par le biais du secteur public, du secteur privé ou d'une approche hybride (Notre approche d'investissement). Plus précisément, GDC apporte son soutien en matière de choix de financement, de conception de modèles opérationnels, de mécanismes de direction et de gouvernance, ainsi que d'accompagnement dans les enjeux réglementaires ou liés au marché, qui constituent des facteurs clés pour garantir la portée et la pérennité de l'impact.

GDC sollicite des propositions de fournisseur.euse.s de services expérimentés et de praticiens spécialisés pour l'aider à fournir ce soutien. Nous recherchons une expertise réelle et avérée dans des domaines précis plutôt que des compétences générales étendues (consulter l'article 1.4 pour le détail des services).

GDC prévoit d'allouer un montant total d'environ 1 300 000 CAD à l'ensemble des fournisseur.euse.s sélectionnés dans le cadre de ce processus, pour des mandats d'une durée de 12 mois, avec la possibilité de les prolonger ou d'en étendre la portée en fonction des résultats obtenus. Il s'agit d'un chiffre global regroupant toutes les catégories et tous les fournisseur.euse.s, et non d'une garantie accordée à un.e candidat.e individuel.le.

1.3 Durée du contrat

Les contrats attribués seront en vigueur pour approximativement une année ; du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027 pour les « candidat.e.s de la première phase » qui soumettront leur

proposition au plus tard le 18 septembre 2026. Il y aura la possibilité de renouvellement des contrats pour des périodes successives d'un maximum de deux (2) ans, jusqu'à un maximum de six (6) ans comme période de renouvellement pour chaque candidat.e sous contrat (en plus du contrat initial d'une durée d'une année).

1.4 Énoncés des travaux

A. Rôle

Cette demande de propositions accepte les candidatures émanant de particuliers, d'organisations et de consortiums² pour le ou les rôles de fournisseur.euse.s de services de conseil aux entreprises. GDC n'attend pas des candidat.e.s qu'ils couvrent l'ensemble des domaines d'expertise mentionnés à la section B - Portée des activités. Les candidat.e.s doivent déterminer le ou les domaines dans lesquels ils peuvent apporter le plus grand soutien et postuler en conséquence.

B. Portée des activités

Nous recherchons des services adaptés au stade de développement et à l'organisation, utilisant un mélange de modalités à contact élevé et à faible contact, en s'appuyant, le cas échéant, sur une expertise nationale et mondiale.

Vous pouvez postuler dans une ou plusieurs des catégories ci-dessous. Si vous présentez une candidature pour plus d'une catégorie, veuillez soumettre un aperçu et une proposition d'honoraires distincts pour chaque catégorie (voir la partie 3). Nous évaluons chaque catégorie selon ses propres critères, de sorte qu'une candidature solide dans un domaine n'est pas pénalisée par une moindre adéquation dans un autre.

1. Stratégie financière et de capital

Aider les innovateur.trice.s à planifier leur parcours de financement : prévisions, scénarios, structuration du capital, cadrage de la valorisation, conception du tableau de capitalisation et préparation à la diligence raisonnable des investisseurs ou des bailleurs de fonds.

2. Modèles d'affaires et opérations pour la croissance

Aider les innovateur.trice.s à affiner leur modèle d'affaires et/ou plan opérationnel, identifier les obstacles liés à l'échelle, affiner leur économie unitaire, leur structure de coûts et leurs systèmes de prestation afin qu'ils tiennent la route à plus grande échelle, y compris l'utilisation responsable des outils numériques et d'IA pour améliorer l'efficacité.

3. Leadership et renforcement organisationnel

Aider les innovateur.trice.s à renforcer le leadership, la gouvernance et la capacité organisationnelle afin de gérer la croissance de manière responsable, y compris le développement du conseil d'administration, l'évolution du rôle de la direction, la stratégie en matière de talents, l'égalité des genres et les pratiques de protection.

² Pour les consortiums, une organisation doit conclure un accord avec GDC au nom du consortium.

4. Orientation en matière de marché et de politique

Aider les innovateur.trice.s à s'y retrouver dans les démarches liées à la réglementation, aux licences, à l'approvisionnement ou à la mobilisation des gouvernements, qui sont essentielles à l'adoption et au développement de leurs solutions dans leurs marchés respectifs. L'expertise locale, surtout pour les candidatures sous cette catégorie, est un atout.

5. Apprentissage en groupe et accompagnement

Axé sur les concepts fondamentaux des catégories 1-4, notamment les modèles d'affaires, les plans opérationnels, les voies de développement, la conception et l'animation de séances d'apprentissage virtuelles en groupe, l'organisation d'échanges de connaissances entre pairs (en personne ou en ligne) et l'élaboration de ressources destinées aux innovateur.trice.s en phase de démarrage.

6. Conseils spécialisés : preuves, genre et environnement

Aider les innovateur.trice.s à élaborer des plans solides de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour déterminer si la preuve de concept a été obtenue, mesurer l'efficacité des innovations et fournir des preuves d'amélioration de la santé, du bien-être et de la survie des populations mal desservies ou non desservies. Aider les innovateur.trice.s à réaliser des progrès significatifs en matière d'équité entre les genres conformément aux cadres de GDC, y compris en affinant les plans pour le progrès en matière d'équité entre les genres. Aider les innovateur.trice.s à réduire les impacts environnementaux de leurs innovations. *Pour cette catégorie 6, veuillez indiquer lequel des trois domaines ci-dessus (preuves, genre et environnement) votre proposition couvre. Vous pouvez présenter une candidature pour plus d'un domaine, mais vous devez soumettre un seul aperçu et préciser clairement les parties qui concernent chaque domaine indiqué.*

C. Aperçu du soutien

Le ou les entrepreneurs sélectionnés relèveront de GDC et devront définir et mettre en place les processus et l'infrastructure nécessaires pour fournir les services contractuels.

GDC peut prévoir, avec un degré de certitude raisonnable, le nombre d'innovateur.trice.s qui auront besoin de soutien et le stade auquel ils se trouveront. La catégorie de soutien dont chaque innovateur aura besoin sera déterminée au cas par cas, en fonction de l'obstacle auquel il est confronté à ce moment-là. Cela signifie ce qui suit :

- Nous pouvons nous attendre à travailler avec plus d'un fournisseur dans ces catégories, en fonction des besoins particuliers, de la situation géographique et du contexte de chaque mandat au fur et à mesure qu'elles se présentent. Nous encourageons les candidatures émanant d'organisations et de consortiums plutôt que celles de consultants individuels spécialisés dans un seul domaine.
- Les mandats sont attribués individuellement pour un innovateur précis et un besoin précis, en fixant à l'avance une durée raisonnable (généralement en mois).
- Un montant contractuel maximal est fixé avec un fournisseur, sur la base des estimations de GDC, à partir duquel les services aux innovateur.trice.s doivent être facturés à une fréquence régulière.

D. Utilisation de l'IA

Les Candidat.e.s peuvent utiliser des outils d'intelligence artificielle (« IA ») pour fournir les services, à condition de respecter les critères suivants :

- (a) Tous les résultats générés par l'IA sont examinés et approuvés par une personne qualifiée avant d'être soumis à Grands Défis Canada, à ses représentants ou à ses innovateur.trice.s;
- (b) Les décisions finales concernant les livrables restent du ressort du personnel des Candidat.e.s et ne sont pas déléguées à des systèmes d'IA;
- (c) Les Candidat.e.s demeurent entièrement responsables de la qualité et de l'exactitude de tous les résultats, indépendamment de l'utilisation de l'IA;
- (d) Sur demande, les Candidat.e.s doivent divulguer la nature et l'étendue des outils d'IA utilisés; et
- (e) Les Candidat.e.s doivent se conformer aux politiques de GDC sur l'utilisation de l'IA et aux modalités et conditions du contrat qui en résulte.

L'utilisation d'outils d'IA ne libère pas les Candidat.e.s de toute obligation ni de toute garantie en vertu du contrat qui en résulte.

Partie 2 : Instructions, clauses et conditions générales

2.1 Dépôt de la proposition

- a. Les Candidat.e.s sont priés de transmettre une proposition à l'adresse courriel indiquée à l'article 2.2, **au plus tard le 18 septembre 2026 à 23 h 59 HNE (« Candidat.e.s de la première phase »)**. Bien que GDC accorde la priorité aux Candidat.e.s de la première phase, les candidatures peuvent continuer à être acceptées de manière continue jusqu'au **18 septembre 2027 à 23 h 59 HNE** (la « **Date limite** ») si les besoins de GDC dans le cadre de la présente DP ne sont pas entièrement satisfaits d'ici le 18 septembre 2026 (à la seule discrétion de GDC). **Les propositions seront acceptées à partir du 10 août 2026 (la « Date d'ouverture ») et jusqu'à la Date limite (la « Période de la DP »)**.
- b. Le calendrier du processus de candidature établi pour les candidat.e.s de la première phase est le suivant (les dates peuvent changer à la seule discrétion de GDC) :

Étape	Date
DP publiée	10 août 2026
Date limite pour les questions des candidat.e.s intéressés ³	30 août 2026
Mise en ligne d'une FAQ contenant les réponses aux questions les plus courantes	7 septembre 2026
Date limite pour le dépôt des propositions (première phase)	18 septembre 2026
Invitation des candidat.e.s à une entrevue (avant cette date)	5 octobre 2026
Notification des candidat.e.s	19 octobre 2026
Négociation du contrat	Du 19 octobre au 20 novembre 2026
Début des mandats	1er janvier 2027

- c. La proposition doit inclure le nom de la société du Candidat, le nom d'une personne-ressource, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse courriel.
- d. Chaque proposition doit inclure une lettre de présentation signée par le ou la candidat.e ou par une représentant.e autorisé.e, mentionnant le numéro de référence de la DP. La signature confirme l'acceptation des conditions de la présente Demande de propositions. Aucun contrat ne sera attribué sans une lettre de présentation signée; le défaut de fournir une telle lettre, sur demande, entraînera la disqualification.

³ Veuillez noter que nous ne répondrons pas aux questions soumises directement, mais plutôt aux questions courantes par le biais de la FAQ, afin de permettre un processus équitable avec un accès égal à l'information.

- e. Il est de la responsabilité du ou de la Candidat.e de faire ce qui suit :
- i. Obtenir toute clarification sur les exigences contenues dans la Demande de propositions, si nécessaire, avant de soumettre une proposition;
 - ii. Préparer sa proposition conformément aux instructions contenues dans la Demande de propositions;
 - iii. Soumettre sa proposition avant la date limite;
 - iv. Transmettre sa proposition uniquement à Grands Défis Canada, nommée au paragraphe 2.2 ci-dessous;
 - v. Fournir le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource dans sa proposition, comme indiqué au paragraphe 2.1c ci-dessus;
 - vi. Présenter une proposition détaillée, incluant tous les détails de prix demandés, suffisante pour permettre une évaluation complète selon les critères énoncés dans la présente Demande de propositions.
- f. Les candidat.e.s de la première phase sont **priés de transmettre leur proposition au plus tard le 18 septembre 2026**. Grands Défis Canada peut prolonger la période de la DP pour les candidat.e.s de la première phase jusqu'à une période maximale de vingt-et-un (21) jours civils. Les propositions resteront **ouvertes à l'acceptation** pendant plus d'une année à compter de la date d'ouverture (jusqu'au 18 septembre 2027).
- g. Seules les propositions et/ou modifications reçues à l'adresse courriel indiquée ci-dessous au paragraphe 2.2, et avant la Date limite indiquée, seront acceptées par Grands Défis Canada.
- h. Les propositions reçues deviendront la propriété de Grands Défis Canada et ne seront pas retournées.
- i. Toutes les informations obtenues dans le cadre de la présente Demande de propositions, y compris, sans s'y limiter, le processus et le GDC, doivent être traitées de manière confidentielle par les candidat.e.s.
- j. Grands Défis Canada évaluera les propositions uniquement sur la base des documents soumis. Les informations non incluses dans la proposition (comme des liens vers des sites Web ou des brochures externes) ne seront pas prises en compte.

2.2 – Grands Défis Canada

Grands Défis Canada

661 University Avenue, bureau 1720

MaRS Centre, West Tower

Toronto, Ontario, M5G 1M1

À l'attention de : Responsables de portefeuille DAE, Sanjana Janardhanan et Brittney Dudar

Objet : DP pour les fournisseur.euse.s de services de conseil aux entreprises

Courriel : PortfolioManagement@grandchallenges.ca

2.3 – Propositions déposées en retard

- a. Les Candidat.e.s assument l'entière responsabilité de la réception, en temps voulu, des Propositions par Grands Défis Canada et ne peuvent pas transférer cette responsabilité à Grands Défis Canada.
- b. Grands Défis Canada retournera les propositions reçues après la Date limite de dépôt stipulée au paragraphe 2.1(a), à moins qu'elles ne soient considérées comme une « Proposition tardive » (voir ci-dessous).
- c. Les propositions reçues après la Date limite, mais avant l'attribution du contrat, pourront être prises en considération si les candidat.e.s peuvent prouver que le retard est dû uniquement à une mauvaise gestion de la part de Grands Défis Canada (une « **Proposition tardive** »).
- d. Les erreurs d'acheminement, le volume de trafic, les perturbations météorologiques, les conflits de travail ou toute autre cause de retard dans la livraison des propositions ne constituent pas des raisons acceptables pour que les propositions soient acceptées par Grands Défis Canada.

2.4 Capacité juridique et vérifications

- a. Les candidat.e.s doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat. Sur demande, les candidat.e.s doivent fournir des documents indiquant les lois en vertu desquelles ils sont enregistrés ou constitués, ainsi que leur nom enregistré et leur siège social. Cette disposition s'applique également aux candidat.e.s en coentreprise.
- b. À titre de condition d'attribution, les candidat.e.s peuvent être tenus de fournir des informations sur la capacité juridique, les sanctions et les recherches connexes. Le résultat de ces recherches déterminera l'admissibilité.

2.5 Droits de Grands Défis Canada

- a. Grands Défis Canada se réserve le droit de :
 - i. Rejeter une ou toutes les propositions ;
 - ii. Négocier avec les candidat.e.s sur tout aspect de leurs propositions ;
 - iii. Accepter toute proposition en tout ou en partie sans négociations ;
 - iv. Mener des entrevues avec les candidat.e.s ou demander des éclaircissements, aux frais des candidat.e.s, sur préavis de quarante-huit (48) heures, en semaine ;
 - v. Accepter ou rejeter les écarts par rapport aux conditions de la présente Demande de propositions ;
 - vi. Mener une enquête sur les installations des candidat.e.s ou examiner leurs capacités techniques, managériales et financières;

- vii. Contacter les références pour vérifier les informations soumises ;
 - viii. Corriger toute erreur mathématique dans l'évaluation des prix des Propositions financières en utilisant le prix unitaire et les quantités indiqués dans la Demande de propositions;
 - ix. Vérifier les informations par des recherches indépendantes ou par des tiers;
 - x. Incorporer toute partie de l'Énoncé des travaux, de la Demande de propositions ou de la Proposition retenue dans le contrat subséquent;
 - xi. Annuler, réémettre ou prolonger la Demande de propositions à tout moment sans responsabilité;
 - xii. Réémettre la demande de propositions auprès des candidat.e.s initiaux si aucune proposition conforme n'est reçue;
 - xiii. Attribuer un ou plusieurs contrats, ou ne pas attribuer de contrat du tout.
 - xiv. GDC peut, à tout moment, solliciter et conclure un contrat de services avec un Candidat au rôle de Fournisseur de services de conseil aux entreprises pour des domaines ou des modalités de soutien allant au-delà de ce qui est spécifiquement énuméré aux points 1 à 6 de la présente Portée des activités, si cela contribue à la réalisation de l'objectif général consistant à soutenir les innovateur.trice.s.
- b. Les candidat.e.s disposeront du nombre de jours indiqué par Grands Défis Canada pour se conformer à toute demande. À défaut de répondre à la demande, la Proposition pourrait être jugée irrecevable.

2.6 Communications – Période de soumission

- a. Toutes les demandes de renseignements concernant la présente Demande de propositions doivent être adressées par courriel uniquement à Grands Défis Canada tel qu'identifié ci-dessus. Le non-respect de cette condition peut entraîner la disqualification.
- b. Les demandes de renseignements importantes reçues et les réponses à ces dernières seront transmises à tous les Candidat.e.s, sans révéler la source des demandes.

2.7 Coûts

- a. Aucun paiement ne sera effectué pour les frais engagés dans la préparation et le dépôt d'une proposition. Tous ces coûts sont à la charge exclusive des Candidat.e.s.
- b. Aucun coût engagé avant la réception d'un contrat signé ou d'une autorisation écrite de Grands Défis Canada ne peut être imputé à un contrat subséquent. Seul Grands Défis Canada peut engager Grands Défis Canada à financer des dépenses au titre de cette exigence.

2.8 Loi applicable

Cette Demande de propositions est régie par les lois de la province de l'Ontario et les lois fédérales applicables du Canada. Les parties doivent tenter de résoudre les litiges de bonne foi. Toute action

relative à cette Demande de propositions peut être intentée devant un tribunal compétent en Ontario, et chaque partie se soumet irrévocablement à la juridiction de ce tribunal.

Partie 3 : Instructions pour la préparation des Propositions et procédures d'évaluation

3.1 – Format de la proposition

Veuillez préparer une candidature générale, couvrant les points 1 à 5 ci-dessous, et un aperçu distinct (6 à 8) pour chaque catégorie pour laquelle vous présentez une candidature, si vous présentez une candidature pour plusieurs catégories :

1. Aperçu de l'organisation ou de la personne, et la ou les catégories pour lesquelles vous présentez une candidature. (1 à 2 pages maximum)
2. Les membres de l'équipe qui dirigeraient ce travail, avec des curriculum vitae démontrant une expérience pratique directe dans le domaine de service particulier. Identifiez les membres de l'équipe propres à chaque catégorie.
3. Votre couverture géographique et votre modèle de prestation (par exemple, présence sur place, réseau régional, prestation à distance ou mondiale, ou une combinaison de ces éléments), ainsi que les domaines dans lesquels vous êtes particulièrement à même d'apporter une valeur ajoutée. (1 à 2 pages maximum)
4. Votre approche de l'utilisation responsable de l'IA dans votre travail (référez-vous à l'article 1.4, D). (1 page maximum)
5. Cinq références professionnelles issues de mandats des trois dernières années, avec les coordonnées. Il peut s'agir d'innovateur.trice.s ou d'autres personnes. Veuillez indiquer la ou les catégories auxquelles elles servent de référence. GDC contactera directement les références. (1 page maximum)

L'aperçu de la catégorie doit inclure ce qui suit :

6. L'approche que vous proposez pour cette catégorie, ainsi que la manière dont vous définiriez le champ d'application et la structure d'un engagement type. (3 pages maximum)
7. Succès antérieurs : deux ou trois exemples de missions antérieures, décrivant le problème, ce que vous avez fait et les changements observés par la suite chez le client que vous pouvez raisonnablement attribuer à votre intervention. (2 à 3 pages maximum)
8. Une proposition de structure tarifaire pour cette catégorie en dollars canadiens (CAD). Tarifs basés sur le mandat ou sur le temps (indiquer, dans la mesure du possible, le nombre d'heures prévu pour chaque prestation). Indiquez le taux horaire de tous les membres du personnel, le cas échéant. Les taxes applicables (par exemple, TVH, TPS) doivent être indiquées séparément.

Les numéros de page incluent les figures et les graphiques.

3.2 Procédures d'évaluation

- a. Les Propositions seront évaluées en fonction de toutes les exigences obligatoires et notées identifiées dans la présente Demande de propositions et évaluées conformément aux critères d'évaluation décrits à l'annexe A.
- b. Toute entreprise fournissant actuellement des services d'audit à Grands Défis Canada ne peut pas être considérée pour cette Demande de propositions, afin d'assurer l'indépendance et la perception d'indépendance.

Annexe A : Critères d'évaluation et base de sélection

Ce qu'il faut inclure dans votre proposition

Seules les propositions qui répondent à toutes les exigences obligatoires décrites dans la partie 3 de cette DP seront évaluées plus en détail en fonction des critères énumérés dans le tableau ci-dessous. La proposition doit être concise et répondre à toutes les exigences obligatoires de manière suffisamment approfondie.

Comment nous pondérons votre proposition	Ce que nous recherchons
Expérience et résultats obtenus (30 %)	Nous recherchons des exemples où votre contribution a fait une différence démontrable, et pas seulement une description des services fournis. Votre succès, la manière dont vous l'attribuez à l'activité réalisée et la manière dont vous en avez fait le suivi. Les informations fournies par les candidat.e.s seront validées par des références.
Expertise pratique pertinente et réseaux (25 %)	Une expérience directe dans la catégorie particulière, et non une vaste expérience générale en conseil. Solide réseau de membres d'équipe et de partenaires ayant le potentiel de catalyser la demande, le développement à l'échelle et la durabilité des innovations financées par GDC.
Adéquation et approche (20 %)	Nous vérifions si l'approche que vous proposez correspond au mode de fonctionnement de GDC : des missions concrètes, axées sur les besoins et assorties d'un calendrier précis. La façon dont vous suivez les résultats, communiquez et faites ressortir les informations issues des mandats.
Contextes locaux (5 %)	Nous recherchons une adéquation avec nos priorités géographiques, en particulier dans les zones où l'expertise locale est essentielle. Capacité à servir les innovateur.trice.s dans les langues locales, notamment le français, l'arabe et l'espagnol.
Coût (20 %)	Rapport qualité-prix. Inclure les frais et les coûts des services en dollars canadiens, hors taxes applicables, y compris les taux horaires. Faites preuve d'un équilibre entre les postes de direction et les postes subalternes, ainsi qu'entre l'expertise mondiale et l'expertise locale, le cas échéant.

L'expertise et les réseaux liés aux principaux domaines d'investissement de GDC, tels que les soins de santé primaires, le climat et la santé, ainsi que la santé mentale des jeunes, constituent un atout.

Grands Défis Canada prévoit de présélectionner certains candidat.e.s pour une courte entrevue avant de finaliser les sélections.